



## **Politique externe sur l'utilisation des médias sociaux**

Le service des communications de la municipalité de Chelsea souhaite présenter les conditions d'utilisation de ses réseaux sociaux afin d'indiquer la façon dont la Municipalité communiquera avec ses résidents ainsi que la façon dont ce genre de médias sera géré.

### **Objectifs de l'utilisation des réseaux sociaux**

L'objectif principal de l'utilisation des réseaux sociaux est de varier notre offre de communication tout en publiant de l'information de manière plus instantanée et dynamique. La Municipalité utilisera donc ces outils afin de promouvoir les activités et événements de la Municipalité ainsi que pour tenir les résidents informés sur divers sujets. Cependant, ces plateformes ne sont pas un lieu de débats, d'expression ou de revendications politiques et se veulent purement administratives.

Il est important de mentionner également que le fait que la Municipalité suive le compte d'un utilisateur sur Twitter ou accepte les demandes d'amitiés sur Facebook de certains individus ou groupes ne signifie pas qu'elle endosse, appuie ou encourage ses activités ou propos. En conséquence, la Municipalité se réserve le droit de bloquer ou de supprimer un abonné si celle-ci juge ses commentaires inappropriés. De plus, les hyperliens externes ne représentent pas une commandite, un endossement, une association ou une affiliation quelconque de la Municipalité de Chelsea avec un site donné.

Puis, les sources officielles d'information demeurent tout de même le site Internet de la Municipalité ainsi que les bureaux municipaux.

### **Règles d'affichage**

Bien que les réseaux sociaux soient des forums ouverts et que la Municipalité encourage les gens à les utiliser, il n'en demeure pas moins qu'il s'agit d'un environnement virtuel où le respect doit régner et où le contenu et le vocabulaire doivent faire preuve de respect et de décence. La Municipalité de Chelsea se réserve donc le droit de modifier, refuser ou supprimer des commentaires qui ne respectent pas ces règles. La Municipalité ne pourra accepter des commentaires qui contiennent :

- Propos haineux, obscènes, abusifs, racistes, sexistes, homophobes, xénophobes ou irrespectueux;

- Propos agressifs ou violents;
- Propos offensants ou diffamatoires pour une personne ou un groupe de personnes;
- Propos qui violent la vie privée d'une personne;
- Propos qui enfreignent les droits d'auteur;
- Propos à caractère politique;
- Propos qui encouragent ou suggèrent une activité illégale ou la désobéissance civile;
- Propos incompréhensibles ou non pertinents;
- La sollicitation qui n'est pas en lien avec l'administration de la Municipalité;
- Tout autre propos ou commentaires que la Municipalité juge inapproprié.

Les personnes ou groupes qui ne respectent pas ces conditions pourront être exclus de façon temporaire ou permanente de ces plates-formes de discussion. Par ailleurs, les utilisateurs des médias sociaux de la Municipalité de Chelsea endossent l'entière responsabilité de leurs propos et des informations publiées à leur sujet. Ils utilisent ces forums à leur propre risque et la Municipalité de Chelsea se dégage de toute responsabilité en ce sens.

### **Animation**

Les médias sociaux de la Municipalité ne sont pas animés 24h/24 et 7jours/7. Les commentaires et les questions seront généralement traités durant les heures normales de bureau, du lundi au vendredi. Les commentaires ou questions reçus en dehors de ces plages horaires seront répondus le plus rapidement possible. Pour obtenir de l'information rapidement ou pour placer des requêtes, vous êtes prié de communiquer directement avec nos bureaux au 819 827-1124.

### **Dénonciation**

Si vous êtes témoin d'abus ou d'une situation déplorable, nous vous demandons de nous le communiquer en écrivant à l'adresse courriel suivante : [info@chelsea.ca](mailto:info@chelsea.ca)

La Municipalité de Chelsea se réserve le droit de modifier en tout temps la présente politique.